**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Vendredi 17 Septembre 2021**

Présents : POUJOL-RICARD Franck, VISTE Bruno, SAVY Cyril, GARCIA Jean-luc, LOPEZ Denise, LEMBLE Carole

Absent excusé : BRU Joël (procuration à Franck POUJOL-RICARD)

Secrétaire de Séance : Denise LOPEZ La séance est ouverte à : 17h00

**Mr le Maire indique qu’il y a une délibération (OTEIS - DUP) à rajouter à l’ordre du jour**

**Vote : 7 voix pour 0 voix contre 0 abstention**

**1-DELIBERATIONS :**

* **D.E.T.R 2022** : Demande de subvention périmètre de protection captage Vergne + traitement.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le dossier de demande de DUP pour le captage Vergne est en cours. Le montant du projet s’élève à 106 935 H.T.

Ce projet entre dans les catégories éligibles à la DETR, Mr le Maire propose de demander une subvention par le biais de la DETR.

Vote : 7 voix pour 0 voix contre 0 abstention

* **DOSSIER DUP Captage VERGNE** :

Suite à la réunion du 03 Sept avec le Conseil Départemental et le cabinet OTEIS un rapport du projet de protection du captage vergne pour l’eau potable a été envoyé à la Mairie.

Afin que ce dossier soit envoyé à l’ARS pour validation, la Commune doit délibérer sur :

* L’approbation du dossier,
* Le montant des travaux,
* Les documents relatifs au dossier
* L’ouverture de l’enquête publique

Vote : 7 voix pour 0 voix contre 0 abstention

**2- Verger et poulailler communal :**

Mr le Maire expose au conseil municipal la possibilité d’installer un poulailler communal en contre bas de la Mairie, ainsi qu’un verger communal au terrain situé en contre bas de la RD 920 jouxtant le terrain de Mr et Mme GARCIA

Vote : 7 voix pour 0 voix contre 0 abstention

**3- Travaux à venir :**

Mr le Maire expose les travaux à venir dans les prochains mois à savoir :

* Extension de la salle socio-culturelle,
* Réfection des lavoirs,
* Réfection de la traversée du village en face de l’ancienne Mairie suite à l’affaissement du béal par l’Agence Départementale de St Pons.

**4- QUESTIONS DIVERSES :**

* Le bulletin municipal étant achevé, il sera distribué à la population d’ici la fin de l’année.
* Le site internet de la Mairie est finalisé, vous pourrez le consulter courant d’octobre.
* Marché des producteurs : Delphine ARBOUCH-SARDA a contacté la Mairie pour lui évoquer la mise en place d’un marché des producteurs pour l’année 2022. Une demande d’autorisation d’occupation du domaine public sera sollicitée auprès de la Mairie par l’association des producteurs de Courniou.
* Eclairage Public
* Mr le Maire présente le PowerPoint. Son détaillé les travaux de voirie effectués, le classement des archives, l’aménagement du garage, la création de la pièce à archives et les travaux de réfection de la salle de bain de l’appartement de Mme JOUCLA.

La séance est close à 17h 41 Le Maire,

Franck POUJOL-RICARD